

La micro finance comme vecteur d'inclusion financière et de création d'entreprises dans la wilaya de Bejaia

Microfinance as a vector for financial inclusion and business creation in the wilaya of Bejaia

TRAKI Dalila ¹

Dr / Laboratoire RMTQ , Faculté des Sciences Economiques et
Commerciales et des Sciences de Gestion, Université Abderrahmane Mira
de Bejaia (Algérie) , dalila.traki@univ-bejaia.dz

KASRI-BOUDACHE Souad

Dr / Laboratoire RMTQ , Faculté des Sciences Economiques et
Commerciales et des Sciences de Gestion, Université Abderrahmane Mira
de Bejaia (Algérie) , souad.boudache@univ-bejaia.dz

AYAD-MALEK Naima

Dr / Laboratoire RMTQ , Faculté des Sciences Economiques et
Commerciales et des Sciences de Gestion, Université Abderrahmane Mira
de Bejaia (Algérie) , naima.ayad@univ-bejaia.dz

Date de soumission : 01-03-2023, Date d'acceptation : 16-04-2023, Date de publication : 02-06-2023

Résumé :

La présente étude cherche à savoir comment le micro crédit stimule le dégréé les économies émergentes, en tant que mécanisme de croissance économique et de réduction de la pauvreté et des inégalités d'accès au financement. Selon les résultats de l'enquête la dynamique entrepreneuriale que connaît la wilaya est le fruit de la micro finance. La majorité des bénéficiaires trouvent que la micro finance et l'activité issue de ce dernier a stimuler la création se leurs entreprises et implicitement leur niveau d'inclusion financière.

Les mesures et dispositifs d'aides pour la création d'entreprises ont contribué fortement à l'enrichissement de la wilaya même si la part la plus importante revient à l'initiative personnelle des créateurs en basant sur ses compétences et expériences acquises durant la trajectoire professionnelle.

Mots clés : La micro finance, Inclusion financière, Création d'entreprise, Dispositifs d'aides, ANDI, ANSEJ, Bejaia.

Code JEL : I32.

¹ Auteur Correspondant

Abstract :

This study seeks to know how microcredit stimulates the degree of emerging economies, as a mechanism of economic growth and reduction of poverty and inequalities of access to financing. According to the results of the survey, the entrepreneurial dynamic experienced by the wilaya is the result of microfinance. The majority of beneficiaries find that microfinance and the activity resulting from the latter have stimulated the creation of their businesses and implicitly their level of financial inclusion.

The measures and aid schemes for the creation of businesses have contributed greatly to the enrichment of the wilaya even if the most important part comes back to the personal initiative of the creators based on their skills and experiences acquired during the professional trajectory.

Keywords: Microfinance, Financial inclusion, Business creation, Aid schemes, ANDI, ANSEJ, Bejaia.

Jel Classification Codes: I32.

Introduction

En dépit de la croissance considérable des services de micro finance dans le monde entier au cours des trois dernières décennies, l'impact de ces services sur l'inclusion financière n'est pas bien compris. En effet, la taille de l'industrie de la micro finance en terme de microcrédits accordés aux ménages et aux particuliers est estimé à plus de 80 milliards de dollars. Avec plus de 90 millions de clients (Roodman, D., 2013)².

Les travaux de recherche sur l'entrepreneur se sont multipliés ces dernières années, de Joseph Schumpeter (version « capitalisme, socialisme et démocratie » de 1942) à Alfred Chandler, toute une littérature conduit à accréditer l'idée que les sources de la croissance résident de plus en plus dans la création d'entreprise. La création d'entreprises constitue donc, un des piliers de la croissance économique. C'est elle qui renouvelle en permanence le tissu industriel. La prise de risque du créateur d'entreprises est au cœur du processus de croissance économique. Dans ce cas, nous s'intéresserons sur le rôle de la micro finance comme vecteur d'inclusion financière dans la création d'entreprises dans la wilaya de Bejaia.

1. Concepts liés à la micro finance, l'inclusion financière et la création d'entreprises

1.1. La définition de la micro finance

La micro finance s'est développée pour inclure une large gamme de produits englobant l'épargne, les transferts de fonds, et l'assurance pour les personnes exclus par les régimes de retraite traditionnels, principalement dans les économies émergentes³.

² Roodman, D. (2013.). Armageddon or adolescence? Making sense of microfinance's recent travails. In Microfinance. Springer, Berlin.

³ KHAVUL, S. (2010). Microfinance: creating opportunities for the poor? Academy of management perspectives, 24(3).

1.2. La définition de l'inclusion financière

En générale l'inclusion financière est le processus qui consiste à garantir l'accès aux produits et services financiers appropriés dont ont besoin toutes les strates de la société, en particulier les groupes vulnérables tels que les groupes à faible revenu, l'inclusion financière est régie par un coût d'accès abordable et équitable⁴. Selon les Nations Unies, 2,7 milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès à des services financiers formels comme les comptes d'épargne, le crédit, l'assurance et les services de paiement⁵.

Pourtant, depuis sa création, beaucoup ont commencé à critiquer le fait que la micro finance réussisse ou non à atteindre les objectifs qu'elle s'était fixés. Les institutions de micro finance prétendent donner aux pauvres un moyen pour sortir de la pauvreté en leur fournissant simplement des capitaux qu'ils n'auraient peut-être pas pu obtenir autrement. En outre, d'autres institutions prétendent être un outil puissant pour l'inclusion financière, cet objectif a également été remis en question.

1.3. La création d'entreprises

Une création d'entreprises correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur. Il n'y a création d'une entreprise que si elle s'accompagne de la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Cette nouvelle notion de création d'entreprises est plus large que celle de création pure puisqu'elle inclut notamment les réactivations d'entreprises dont la dernière cessation remonte à plus d'un an et les reprises d'entreprises s'il n'y a pas continuité de l'entreprise (BOUTILLIER S, 1995)⁶. Cette continuité est évaluée à la lumière de la localisation de l'entreprise et de l'activité qui y est exercée. Cette définition retenait trois types de créations, les créations nouvelles, les reprises et les réactivations, on distingue trois événements de nature sensiblement différente⁷.

- **Création nouvelle** : elle correspond à la création d'un établissement économiquement actif jusqu'alors inexistant, et donc à l'exploitation de nouveaux moyens de production. On parle aussi de création "pure" ou de création "ex-nihilo". D'un point de vue économique, elle correspond à une réelle augmentation des capacités de production⁸.

- **Création par reprise** : c'est une création d'une unité nouvelle ou n'ayant jamais exercé d'activité économique lorsqu'elle reprend totalement ou partiellement des moyens de production déjà exploités par une autre unité. Une reprise peut s'effectuer par achat, prise en location-gérance d'un fonds de commerce, donation,

⁴ ADUDA J et KALUNDA E ,2012, Financial Inclusion and Financial Sector Stability With Reference To Kenya: A Review of Literature, Journal of Applied Finance & Banking, 2012, vol. 2, issue 6, 8.

⁵ EHRBECK T., PICKENS M. and TARAZI, M. (2012) Financially Inclusive Ecosystems: The Roles of Government Today. CGAP Focus Note No.76. Open Journal of Social Sciences, Vol.4 No.10, October 27, 2016.

⁶ BOUTILLIER Sophie, L'entrepreneur, Economica, Paris, 1995.

⁷ CASSON Mark - l'entrepreneur- Economica, Paris, 1991.

⁸ KIZNER M,2005 , Concurrence et esprit d'entreprises, Economica, Paris.

héritage. Par convention, les reprises comprennent les conversions d'entreprises individuelles en sociétés.

• **Création par réactivation** : c'est une reprise d'activité d'une entreprise qui avait cessé son activité. Ce mouvement concerne principalement des personnes physiques : artisans, commerçants, professions libérales. Il correspond notamment aux activités saisonnières⁹

L'esprit d'entreprise combine prise de risque, créativité ou innovation et gestion saine, dans une organisation nouvelle ou existante, et peut se révéler dans tout secteur ou type d'affaires¹⁰.

La décision personnelle de démarrer une entreprise ou de s'engager, en tant qu'entrepreneur, dans la prise de risque où l'expansion dépend d'une multitude de facteurs, parmi lesquels l'existence d'opportunités, les obstacles à l'entrée, les compétences et les choix personnels¹¹. Quant à l'esprit d'entreprendre se trouve à l'intersection : lancer une activité marchande de façon innovante parfois grâce à des subventions publiques ou des financements privés¹².

2. La création d'entreprises dans la wilaya de Bejaia

En nombre d'entreprises créées, la wilaya de Bejaia occupe la 4^{ème} position au niveau national. Les différentes aides attribuées ont permis de développer et de dynamiser la création d'entreprise. La wilaya de Bejaia ne cesse de prospérer dans le secteur de la PME PMI, en créant et encourageant à la création des entreprises. Nous avons :

1) La PME Privée

Le nombre des PME privées déclarées auprès de la CNAS au 31/12/2021 est de 8650 contre 7117 enregistrée au 31/12/2020. Celles ci constituent la composante majeure de la population des PME opérationnelles sur le territoire de la wilaya, la dynamique et la mouvance de cette catégorie d'entreprises se sont traduites par une croissance annuelle justifiée par la mouvance suivante :

Tableau n°1 : Évolution et mouvement de la PME Privée

Mouvement	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	Total
Création	90	466	332	235	1123
Réactivation	41	18	87	22	168
Radiation	12	07	208	213	250
Croissance	121	497	231	254	1041

Source : CNAS ,2021.

⁹ BOUYACOU (A) - Entrepreneuriat, territoires et capital humain- In Colloque International sur « Création d'entreprises et territoires », Tamanrasset, 2006.

¹⁰ VERSTRAETE Thierry, Entrepreneuriat : Connaître l'entrepreneur, comprendre ses actes, L'harmattan, Paris, 1999.

¹¹ TORRES -BLAY Olivier - Economie d'entreprise : Organisation, stratégie et territoire à l'aube de la nouvelle économie- Economica, Paris ,2004.

¹² BOUABDALLAH (K) et ZOUACHE (A), Entrepreneuriat et développement économique » In « cahiers du Cread » n°73-2005.

2) La PME publique

Les PME publiques, quant à elles ont enregistré durant l'année 2021 une diminution de 33 entreprise par rapport à l'année dernière (soit 170 entreprise en 2007 contre 203 entreprises en 2020). Leur mouvement est justifié comme suit :

Tableau n°3: Évolution et mouvement de la PME publique

Mouvement	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	Total
Création	2	0	5	2	09
Réactivation	0	0	1	1	02
Radiation	0	0	2	0	02
Croissance	2	0	6	3	09

Source : CNAS, 2021.

3. Le profil des créateurs d'entreprises à Bejaia

La volonté de créer chez l'individu constitue un élément non négligeable dans le processus de la création d'entreprises. Aussi il doit également avoir la capacité de créer son entreprise, c'est à dire réunir les compétences particulières pour se faire. L'âge de l'entrepreneur, nous permet d'expliquer les raisons qui font que certains entrepreneurs sont plus précoces que les autres à créer leur propre affaire. La tranche d'âge 35-50 ans est la plus dominante. L'âge relativement avancé des entrepreneurs, suppose une certaine maturation du projet professionnel, a partir d'expérience acquise dans le salariat (accumulation de ressources financières, bonne expérience, qualification techniques et de gestion administratives)

Tableau n°3: Répartition de la micro entreprise par sexe

Secteurs d'activité	Nombre de micro entreprise financé	Sexe		Taux de féminité
		Masculin	Féminin	
Services	268	215	53	19,78
Artisanat	109	93	16	14,68
Agriculture	30	28	02	06,67
Transport frigorifique	00	00	00	00,00
Transport de marchandises	19	19	00	00,00
Industrie	29	26	03	10,34
B.T.P	90	88	02	02,22
Pêche	02	02	00	00,00
Professions libérales	19	14	05	26,32
Maintenance	01	01	00	00,00
Hydraulique	13	12	01	07,69
T O T A L	268	215	53	19,78

Source: Annuaire statistiques de la direction de la planification et du suivi budgétaire, DSBP, Bejaia, 2021.

Les créateurs de micro entreprise sont majoritairement du sexe masculin, car sur les 268 micros entreprises créées, 215 ont été créées par les hommes. Malgré que le taux de féminité reste faible 19,78%, elles investissent et créent beaucoup plus dans le secteur des professions libérales et des services respectivement avec 19,78% et 16,13 %.

3. Les dispositifs d'aides à la création d'entreprises

Ces dernières années, le cadre de la création de l'entreprise en général et celui de la PME/PMI en particulier s'est enrichi d'un certain nombre de législations et institutions ayant pour objectif de soutenir et d'encadrer la PME-PMI, un fond de garantie auprès du ministère de la PME-PMI a été créé, qui sert de caution crédible pour ces dernières auprès des institutions de crédit, ainsi une collaboration avec celles-ci et le ministère a eu lieu pour des aides financières dans le cadre de la promotion des PME/PMI. Notamment par la création de structures d'appui appelées à jouer un rôle de premier rang dans l'encouragement de ce secteur qui contribue à hauteur 77% du PIB hors hydrocarbures.

Lorsque la sélection des projets réalisables est faite, et une comparaison entre les moyens financiers dont elles disposent et le coût total estimé de la mise en œuvre de ces objectifs se fait. La variable coût de financement pour les grandes entreprises est moins contraignante du fait qu'elles peuvent toujours combler l'écart négatif entre moyens financiers et besoins de financement par le recours aux institutions de crédit, or ces dernières dans la majorité des cas rejettent les demandes de crédits, et ce pour la double raison :

- ✓ Le niveau de risque est élevé.
- ✓ La rentabilité est faible.

À cet effet le pouvoir public algérien afin de soutenir les activités de création et de développement des PME/PMI, a mis en place des mesures d'appui financières et une série de mesures fiscales et parafiscales pour la promotion de la création d'entreprise.

a. Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR)

La loi d'orientation sur la promotion de la PME, définissant et fixant les mesures de facilitation administrative en faveur des PME, prévoyait la création d'un Fonds de Garantie des prêts bancaires accordés aux PME (FGAR) par le décret N° 02-373 du 11/11/2002 en application de cette dernière sur les PME. Par ailleurs, pour mener à bien le rôle de ce fonds un ensemble de Banques partenaire interviennent, à savoir : la BDL, la BNA, et la BADR, ainsi que d'autres banques privées. Les garanties offertes sont :

- Garantie maximum de 80 % du crédit bancaire ;
- Montant maximum de la garantie 25 .000.000 DA par dossier et par entreprise sans dépasser 80 % du crédit bancaire ;
- Garantie minimale de 4 000000 DA.

b. Agence National de Développement de l'Investissement (ANDI)

Le succès de l'APSI (Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi des Investissements) qui est devenu l'ANDI, le doit en premier au code des investissements lui-même qui accorde des avantages très importants à l'investissement. L'agence nationale de développement des investissements est un établissement public avec personnalité juridique et autonomie financière. Elle accorde des avantages fiscaux et parafiscaux selon deux régimes : général et

dérogatoire. Les avantages relevant du régime général sont accordés lors de la constitution de l'investissement et il s'agit de : la franchise de la TVA , la réduction de droit de douanes et l'exonération du droit de mutation à titre onéreux.

La wilaya de Bejaia dispose un guichet unique décentralisé de l'Agence Nationale de Développement d' Investissement (ANDI). À travers son guichet unique décentralisé, cette agence constitue un vecteur important dans la politique du développement de l'investissement au sein de la wilaya Bejaia. Son objectif est d'assurer, par sa coordination avec les administrations concernées, l'allégement et la simplification des procédures et formalités de constitution des sociétés et la réalisation du projet.

C. Dispositif de l'ANSEJ

La wilaya de Bejaia parmi les wilayas du pays dispose une antenne de l'ANSEJ. Les ressources de cette agence proviennent du Fonds National de Soutien à l'emploi de Jeunes qui est alimenté par :

- Les dotations du budget de l'état.
- Les cotisations versées aux Fonds par les jeunes promoteurs et les établissements de crédits adhérents.
- Le produit des taxes spécifiques instituées par les lois de finances.
- Les produits des placements financiers des fonds propres et des placements perçus.
- Les dons, legs et subventions consentis au fonds.
- Toutes autres ressources ou contributions.

L'ANSEJ (Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes) qui combine à la fois un but économique et social, a favorisé la création d'activités de biens et services par les jeunes promoteurs de la wilaya, en procédant à toutes formes de mesures incitatives pour l'emploi des jeunes. Une fois que, le jeune promoteur est éligible au dispositif, il bénéficiera d'une aide du fonds national de soutien à l'emploi des jeunes. Cette aide varie en fonction du coût total du projet. Les banques accordent des délais de remboursement du crédit qui s'étale sur trois à cinq ans, elle est déterminée en fonction de la nature de l'investissement et de sa rentabilité. Elle ne saurait dépasser :

- ❖ 25% du coût global du projet réalisé par le jeune promoteur lorsque le montant global de l'investissement est inférieur ou égal à 01 million de dinars.
- ❖ 20% du coût global du projet réalisé par le jeune promoteur lorsque le montant global de l'investissement est supérieur à 01 millions de dinars et inférieur ou égal à 02 millions de dinars.
- ❖ 15% du coût global du projet réalisé par le jeune promoteur lorsque le montant global de l'investissement est supérieur à 02 millions de dinars et inférieur à 04 millions de dinars.

Il existe trois formes de financement de l'investissement dans le cadre de la création de la micro entreprise : le financement triangulaire, le financement mixte et l'autofinancement.

1) Le financement triangulaire

Ce financement est constitué de l'apport des jeunes promoteurs, les crédits sans intérêts fournissent par l'ANSEJ et le crédit bancaire dont une partie est bonifié par l'ANSEJ. La structure de ce financement de ce mode se présente comme suit:

Tableau n°4: Structure du financement triangulaire

Niveau de l'investissement	Montant de L'investissement en DA	Crédits sans intérêt	Apport Personnel		Crédit Bancaire	
			Zones spécifiques	Autres zones	Zones spécifiques	Autres zones
Niveau 1	Moins de 1.000.000	25%	5%	5%	70%	70%
Niveau 2	1.000.001 à 2.000.000	20%	8%	10%	72%	70%
Niveau3	2.000.001 à 3.000.000	15%	11%	15%	74%	70%
Niveau4	3.000.001 à 4.000.000	15%	14%	20%	71%	65%

Source : Textes législatifs et réglementaires du dispositif de soutien à l'emploi des jeunes.

À noter que la bonification des taux d'intérêts est déterminée en fonction de la zone et du secteur, comme le résume le tableau suivant:

Tableau n°5: Taux de bonification

Secteurs	Zone non spécifique	Zone spécifique *
Agriculture, hydraulique, pêche	75%	90%
Autre secteurs d'activités	50%	75%

Source : Textes législatifs et réglementaires du dispositif de soutien à l'emploi des jeunes.

* : Les zones spécifiques sont les zones à promouvoir qui sont déterminé par arrêté ministériel.

Le fonds national de soutien à l'emploi de jeunes prend en charge une partie des intérêts bancaires et des crédits d'investissements octroyés dans le cadre de l'ANSEJ. Quant aux investissements réalisés dans les secteurs de l'agriculture, de l'hydraulique et de la pêche, le FNSEJ prend en charge 75% du taux d'intérêt appliqué. Pour les investissements réalisés dans les autres secteurs d'activités la bonification se situe à 50% du taux débiteur appliqué par les établissements du crédit.

1) Le financement mixte

L'apport financier du ou des jeunes promoteurs est complété par un crédit sans intérêt de l'ANSEJ, qui varie selon le niveau de l'investissement. La structure de ce financement de ce mode se présente comme suit:

Tableau n°6 : Structure du financement mixte

Niveaux	Montant de l'investissement en DA	Crédit Sans Intérêt	Apport Personnel
Niveau 1	Moins de 1.000.000 DA	25%	75%
Niveau 2	De 1.000.00 à 2.000.000 DA	20%	80%
Niveau 3	De 2.000.00 à 4.000.000 DA	15%	85%

Source : Textes législatifs et réglementaires du dispositif de soutien à l'emploi de jeunes.

3) L'autofinancement

L'autofinancement, consiste au promoteur d'apporter la totalité des fonds du projet (100%), comme cet investissement sera crée dans le cadre de la micro

entreprise (ANSEJ), le jeune promoteur bénéficie de la totalité des avantages fiscaux et parafiscaux que ceux des deux types de financement précédents. À ces aides financières, s'ajoutent des mesures fiscales et parafiscales selon la phase de lancement et d'exploitation:

❖ **En phase de lancement du projet:**

- Franchise de la TVA pour l'acquisition de biens d'équipement entrant directement dans la réalisation de l'investissement.
- Application du taux réduit de 5% en matière des droits de douanes pour les biens d'équipements importés entrant directement dans la réalisation de l'investissement;
- Exemption des droits de mutation de 8% sur les acquisitions immobilières ;
- Exonération des droits d'enregistrement sur les actes constitutifs des micro-entreprises ;
- Exonération de la taxe foncière sur les constructions et addition de constructions.

❖ **En phase d'exploitation** (La durée des avantages est de 06 ans pour les investissements réalisés dans les zones à promouvoir et de 03 ans dans les autres zones)

- Exonération de la TAP (Taxe sur l'Activité Professionnelle), IBS, VF et l'IRG.
- Application d'un taux réduit de cotisation patronale de 7% au titre des rémunérations versées aux salariés de la micro-entreprise.

d. La Caisse National d'Assurance Chômage (CNAC)

Conçue pour contribuer au développement des projets portés par les chômeurs âgés de 35 ans à 50 ans. Le développement du projet est réalisé aussi par la contribution de la banque partenaire sollicitée pour un prêt. Le crédit CNAC se fait sous forme d'un crédit sans intérêt et celui de la banque sous forme d'un taux d'intérêt bonifié. Quant aux avantages financiers dont bénéficie le porteur de projet, varient de la nature ou de la qualité de la zone, et du montant de l'investissement concerné soit :

Tableau n°7: Avantages du porteur selon la zone et le montant de l'investissement

Qualité de la zone	Ordinaire	Ordinaire	Zone spécifique, région sud ou hauts plateaux	
Montant de l'investissement concerné (en DA)	<= 2 million	2-5 million	<= 2 million	2-5 million
Apport du porteur	5%	10%	5%	8%
Apport du CNAC	25%	20%	25%	22%
Apport de la banque	70%	70%	70%	70%

Source : www.pme-algerie.dz , consulté le 15/08/2022.

Ce qui concerne les d'aides fiscales et parafiscales accordés par la CNAC, elles sont de trois sortes : application d'un taux réduit de droit de douanes, exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), exonération des droits de mutation de la propriété.

e. Les aides financières par Le biais du Conseil National Pour La Compétitivité Industrielle

Les entreprises industrielles ayant un actif positif réalisant un résultat d'exploitation positif et ayant au moins une durée de vie de trois ans, et plus de 20

salariés ont l'habilité de se présenter auprès de CNCI, muni d'un dossier de demande d'aide financière du fonds de la promotion de la compétitivité industrielle (FPCI) accompagné d'une étude de diagnostic stratégique et d'un plan de mise à niveau. Le FPCI assure à l'entreprise concernée la prise en charge de 50% des frais de certification ISO 900/version 2000 plafonné à 1 million de DA.

f. Les mesures de soutien par le biais du Fonds National d'Aménagement Des Territoires (F.N.A.T)

Un fonds national d'aménagement des territoires a été mis en place en vue d'apporter un soutien financier aux PME employant entre 10 à 100 personnes et se résumant :

- ❖ Des aides financières accompagnant la délocalisation des activités des régions urbaines vers les zones rurales.
- ❖ Des aides financières tributaires de l'effort des PME à promouvoir des activités quelque soient leur nature dans les zones rurales.

g. Les aides financières par le biais du Fonds de Préservation de l'Emploi (FPE)

Le FPE est créé en proposant à celles ci de préserver leur capital travail en assurant :

- ❖ La réalisation des études de marché.
- ❖ La réalisation d'accompagnement (formation).

La prise de participation dans le capital de l'entreprise éligible plus de 2 millions de DA.

h. Les aides financières par le biais du Fonds National de la Régulation et du Développement Agricole (FNRDA)

Conçu pour apporter un soutien financier aux projets agricole, et dont la réalisation est intégralement financée par le FNRDA partagée entre concours financés à 50% et le crédit bail à 50%.

i. Les aides financières par le biais du Fonds National pour l'Environnement et la Dépollution (FNED)

La pollution impose à l'entreprise de nouvelles contraintes de coût, ou encore le paiement des taxes sur les activités polluantes. Le FNED est destiné à aider toute entreprise dépolluante et les encourager à garder le même statut.

j. Les centres de facilitation

Afin de favoriser le développement du tissu économique local, des centres de facilitation ont été créés, ils ont pour mission :

1. Encadrer, orienter et accompagner les promoteurs de projets potentiels ;
2. Développer la culture d'entreprise ;
3. Créer un lieu de rencontre entre les milieux d'affaire et les instituts et administrations centrales ou locales.
4. Accompagner les PME dans l'intégration économique nationale et internationale.
5. Diffuser les dispositifs d'aides et de soutien aux PME.

k. Les pépinières d'entreprise

Leurs missions consistent à accueillir, héberger et accompagner, pour des périodes limitées dans le temps, les entreprises naissantes ainsi que les porteurs de projet :

1. Offrir des prestations de service et des conseils personnalisés.

2. Favoriser l'émergence des projets innovants et de pérenniser les entreprises accompagnées.

La réalisation des guichets en son sein se voit concrétisée par la volonté du pouvoir public à la mettre en pratique et ce par la décentralisation de son pouvoir. Cependant, des insuffisances persistent :

- Les avantages attribués par le biais d'organismes particulière désavantagent les PME/PMI qui sont créés sans l'implication de ces organismes.
- Une grande partie des allègements sont liés à la phase de création des entreprises, alors que ces allègements sont beaucoup plus utiles pour les PME/PMI durant leur phase de développement.
- Les avantages fiscaux sont attribuables aux entreprises sans distinctions de taille, ce qui désavantage les entreprises de taille petites en situation de concurrence.

4. La création d'entreprises dans les différents secteurs d'activité

Les créateurs d'entreprise dans la wilaya de Béjaia investissent dans les différents secteurs. Le secteur du transport occupe une place importante, cela est dû à l'ouverture de ce secteur durant ces dernières années. La répartition du nombre de projets selon les différents organismes se résume comme suit:

Tableau n°8: Répartition des projets d'investissements par secteurs d'activité financés par l'ANDI

Secteur d'activité	Nombre de projets	Taux %	Nombre d'emplois	Taux %	Montant en MDA	Taux %
Agriculture	16	01,02	183	02,13	849	02,16
BTHP	133	08,46	1 975	22,94	5 365	13,70
Industrie	68	04,33	1 822	21,16	10 894	27,83
Santé	5	0,90	130	3,91	705	5,29
Transport	1 301	82,76	3 927	45,60	17 254	44,08
Tourisme	07	00,45	182	02,11	933	02,38
Service	40	02,54	372	04,32	3 107	07,93
Santé	07	00,45	150	01,74	738	01,88
TOTAL	1 572	100	8 611	100	39 140	100

Source: Annuaire statistiques de la direction de la planification et du suivi budgétaire, DSBP, Bejaia, 2021.

À la lecture du tableau qui nous montre des projets d'investissements par secteurs d'activité financés dans le cadre de l'ANDI, nous remarquons que le secteur d'activité le plus avantageux qui bénéficie beaucoup plus des aides de l'ANDI est le secteur des transports avec 82,76 % ce qui explique les facilitations offertes par les services de l'ANDI notamment la levée de l'exigence de l'autorisation de lignes dans le dossier de demande.

Tableau n°9 : Répartition des projets d'investissements par secteurs d'activité financés par l'ANSEJ

Secteurs d'activité	Phase de réalisation		Phase d'extension	
	Nombres d'attestations délivrées	Nombre d'emplois prévus	Nombre d'attestations de conformités délivrées	Nombre d'emplois supplémentaires

				prévus
Services	387	1 067	10	36
Artisanat	136	407	02	08
Agriculture	31	96	05	15
Hydraulique	05	39	00	00
Pêche	28	66	00	00
Transport frigorifique	01	02	01	02
Transport de marchandises	53	119	16	39
Transport de voyageurs	00	00	36	140
Industrie	39	181	03	10
B.T.P.H	120	543	05	25
Professions libérales	16	41	00	00
Maintenance	01	03	00	00
T O T A L	817	2 564	78	275

Source: Annuaire statistiques de la direction de la planification et du suivi budgétaire, DSBP, Bejaia, 2021.

L'analyse sectorielle des données recueillies révèle la prédominance de trois secteurs d'activité, à savoir, les services, l'artisanat, et bâtiment travaux public et habitat avec des taux respectivement de 47,37%, 16,64%, 14,88%. Cela s'explique essentiellement par la présence d'une rentabilité à court terme dans ces secteurs, et qui va permettre le remboursement des crédits perçus. Dans les derniers rangs, nous retrouvons les secteurs : hydraulique, maintenance, transport, avec respectivement les parts suivantes : 0,006%, 0,001% et 0,00%.

Tableau n°10: Nombre d'attestations d'éligibilité délivrées et accords bancaire reçus par les dossiers déposés au niveau de l'ANSEJ depuis sa création

Nombre de dossiers déposés	Nombre d'emplois correspondants	Nombre d'attestations délivrées	Nombre d'emplois correspondants	Nombre d'accords bancaires	Nombre d'emplois correspondants	Nombre de projets financés	Nombre d'emplois correspondants
1082	3 346	817	2 564	599	1 973	580	1 850

Source: Annuaire statistiques de la direction de la planification et du suivi budgétaire, DSBP, Bejaia, 2021.

Nous remarquons que sur les 817 attestations d'éligibilité délivrées par l'ANSEJ, seules 599 ont reçus l'accord bancaire, et seul 580 projets financés, ce qui a mis la wilaya de Béjaia à la quatrième place en matière de création de micro-entreprise dans le cadre du dispositif de l'ANSEJ après la wilaya d'Alger, Oran, Tizi -Ouzou respectivement. Mais le nombre de projets financés par les banques demeure relativement faible par rapport au nombre d'attestations d'éligibilités délivrées et cela s'explique essentiellement par des motifs de saturation de quelques secteurs à savoir transports, services.

Tableau n°11: Nombre des projets financés selon les différents organismes

Organisme	Nombre de projet	Taux (%)	Emplois créés
ANSEJ	895	29,98	2 564
ANDI	1 572	52,66	8 611
CANC*	166	11,55	417
ANGEM*	352	24,49	109
TOTAL	2985	100	11701

Source: Annuaire statistiques de la direction de la planification et du suivi budgétaire, DSBP, Bejaia, 2021.

Les données de ce tableau nous montrent que, la part de l'ANDI dans le financement des projets est important avec 52,66 % par apport aux autres organismes.

6. La localisation spatiale de la création d'entreprises

Le phénomène d'expansion du secteur privé dans la wilaya de Bejaia dans la création des PME est particulièrement perceptible dans la ville de Bejaia. Par ailleurs, le développement de nouvelles zones d'activité, telle que la zone industrielle d'El Kseur, d'Akbou, de Taharracht, a engendré une nouvelle concentration spatiale tant les micros entreprises que des PME.

Tableau n°12: Répartition spatiale de la création d'entreprises et des emplois par Daïras dans le cadre de l'ANSEJ

N°	Daïras	Nombre de PME	%	Nombre d'emplois	%
01	Béjaia	3 259	36,95	16 870	45,97
02	Akbou	850	9,63	3 752	10,21
03	Amizour	517	5,86	1582	4,3
04	El Kseur	452	5,12	2 134	5,8
05	Kherrata	425	4,81	1 343	3,73
07	Tazmalt	405	4,59	1 395	3,79
06	Sidi Aich	402	4,55	1 318	3,58
08	Souk El Tenine	356	4,03	1018	2,76
10	Sedouk	341	3,87	1 221	3,3

09	Darguina	334	3,78	1086	2,94
11	Tichy	284	3,21	1 279	3,47
13	Timzrit	220	2,49	500	1,36
12	Aokas	206	2,33	680	1,84
14	Chemini	197	2,23	351	0,94
15	Ifri Ouzellaguen	169	1,91	864	2,35
16	Ighil Ali	133	1,27	308	0,83
17	Barbacha	127	1,43	230	0,62
18	Adekar	115	1,3	609	1,64
19	Beni Maouche	48	0,54	165	0,33
Total		8 820	100 %	36 685	100%

Source : La Direction de la PME de Bejaia, 2021.

Nous remarquons que le phénomène de concentration des entreprises au niveau quatre Daïras, et surtout dans les zones d'activité et les zones industrielles. La daria de Béjaia occupe la première position avec 36,95% du total des PME se localisant à son niveau, suivit d'Akbou avec 9,36%, d'Amizour avec 5,86 % et d'El - kseur de 5,12%. Sachant bien que le nombre total de PME au niveau de Bejaia est de 15 403 (dont 8820 PME-PMI), créant 55 560 emploi permanent (dont 36685 crée uniquement par PME - PMI).

Conclusion

Pour conclure cet article, nous pouvons dire que la dynamique entrepreneuriale que connaît la wilaya est le fruit de la micro finance. Selon la présente étude on constate que la majorité des bénéficiaires trouvent que la micro finance et l'activité issue de ce dernier a stimuler la création se leurs entreprises et implicitement leur niveau d'inclusion financière.

En général, les pouvoirs publics algériens ont fait un effort indéniable en matière d'action d'avantages fiscaux et parafiscaux aux entreprises d'une façon générale, et aux PME/PMI d'une façon particulière. Cependant, des insuffisances persistent :

- Les avantages attribués par le biais d'organismes particulière désavantages les PME/PMI qui sont créés sans l'implication de ces organismes.
- Une grande partie des allègements sont liés à la phase de création des entreprises, alors que ces allègements sont beaucoup plus utiles pour les PME/PMI durant leur phase de développement.
- Les avantages fiscaux sont attribuables aux entreprises sans distinctions de taille, ce qui désavantage les entreprises de taille petites en situation de concurrence.

Références bibliographiques:

Livres :

- BOUTILLIER Sophie, L'entrepreneur, Economica, Paris, 1995.
 CASSON Mark - l'entrepreneur- Economica, Paris, 1991.
 KIZNER M, 2005, Concurrence et esprit d'entreprises, Economica, Paris.
 TORRES -BLAY Olivier - Economie d'entreprise : Organisation, stratégie et territoire à l'aube de la nouvelle économie- Economica, Paris, 2004.
 VERSTRAETE Thierry, Entrepreneuriat : Connaître l'entrepreneur, comprendre ses actes, L'harmattan, Paris, 1999.

Articles publiés dans les revues :

- ADUDA J et KALUNDA E, 2012, Financial Inclusion and Financial Sector Stability With Reference To Kenya: A Review of Literature, Journal of Applied Finance & Banking, 2012, vol. 2, issue 6, 8.
 BOUABDALLAH (K) et ZOUACHE (A), Entrepreneuriat et développement économique » In « cahiers du Cread » n°73-2005.
 EHRBECK T., PICKENS M. and TARAZI, M. (2012) Financially Inclusive Ecosystems: The Roles of Government Today. CGAP Focus Note No.76. Open Journal of Social Sciences, Vol.4 No.10, October 27, 2016.
 KHAVUL, S. (2010). Microfinance: creating opportunities for the poor? Academy of management perspectives, 24(3).
 Roodman, D. (2013.). Armageddon or adolescence? Making sense of microfinance's recent travails. In Microfinance. Springer, Berlin.

Articles publiés dans les actes de congrès :

- BOUYACOUB (A) - Entrepreneuriat, territoires et capital humain- In Colloque International sur « Création d'entreprises et territoires », Tamanrasset, 2006.

Les rapports statiques et textes législatifs :

1. Le rapport de la direction PME /PMI, 2021.
2. Le rapport de l'ANSEJ, 2021.
3. CNAS, fichier des entreprises, au 31/12/2021.
4. CNAS, évolution et mouvement de la PME privée et publique, 2021.
5. Annuaire statistiques de la direction de la planification et du suivi budgétaire, DSBP, Bejaia, 2021.
6. www.pme-algerie.dz
7. Textes législatifs et réglementaires du dispositif de soutien à l'emploi de jeunes.